

Nos lecteurs se rappellent sans doute le compliment délicat fait à la Louisiane par le général Desha, en partant la santé de M. Livingston. Ce dernier vient d'adresser à un journal de Washington une lettre par laquelle il exprime le regret que M. Desha ait osé venir insulter M. Brent et M. Desha.

La tournure qu'avaient prise les débats dans la discussion des retranchemens proposés par M. Chilton du Kentucky, a suggéré à M. Livingston quelques observations qui font honneur à son jugement, mais qui malheureusement sont un peu tardives.

Il est dit-il, honnête et chagrin de la langueur et de l'animosité de ces débats. Il voudrait que la Chambre des Représentans s'occupât un peu moins des intérêts de parti et un peu plus des affaires publiques.

Nous nous sommes dégradés, s'écrie-t-il en pleine chambre, au point de n'être plus que des sectateurs d'Adams ou de Jackson. Quant à moi je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre; je suis le représentant du peuple, et c'est, je pense, une assez haute dignité.

Vous avez aidé vous-même à renverser les dignes que le bon sens et la justice opposaient aux flots des passions populaires; et quand les flots de la démagogie viennent battre votre chaise curule, jusque dans le sanctuaire du Capitole, vous avez honte et peur de votre propre ouvrage.

Mais vous, homme faible et téméraire, après avoir rompu les digues et ouvert la voie au torrent des révolutions, êtes-vous bien sûr de survivre à la gloire et aux institutions de votre pays?

M. Edward Livingston se trouve aujourd'hui placé dans la même situation que les Mirabeau, les Barnave, les Vergniaud et tant d'autres: son parti le déborde. M. Livingston a senti qu'à 8 Janvier, il avait joué comme un des rhéteurs pour lesquels un succès de vingt quatre heures est un triomphe, mais M. Livingston est trop habile pour se contenter de ces victoires éphémères. S'il n'a pas le besoin de la véritable gloire, il n'a du moins le sentiment.

Une lettre du Port-au-Prince, en date du 11 Février, rapporte qu'un navire arrivé de France, dans ce port, annonçait qu'il y avait eu de grands troubles à Paris. Comme il n'est pas fait mention de l'époque de cet événement, nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit du trouble au sujet des élections, ou bien s'il n'y aurait pas eu une nouvelle commotion dans la capitale.

On nous écrit d'Avignon, à la date du 30 octobre: C'est dimanche dernier qu'a eu lieu la procession pour le rétablissement de la croix. Toutes les congrégations qui existent dans cette ville, portant chacune une marque distincte, se sont réunies dans la cour des invalides; chaque membre de la procession portait une oriflamme sur laquelle était une croix entourée de fleurs de lys.

Après quatre heures de marche dans les rues d'Avignon, la procession est arrivée sur la place du Palais. Là, en présence de vingt mille spectateurs, la croix a été portée sur la montagne, et plantée par un grand nombre d'ouvriers.

Un navire de l'état, récemment construit à Cherbourg, vient d'être amené dans ce port, où il doit recevoir deux appareils à vapeur de la force de 50 chevaux chacun, confectionnés à Paris. Ce bâtiment est à peu près de la dimension d'une frégate, car sa quille n'a pas moins de 166 pieds de long.

Il était question depuis longues années d'établir une communication entre les villes de Reims et de Tarascon, au moyen d'une route ou d'un canal; le premier projet va être mis à exécution, afin, dit le décret, de donner à l'industrie de la Catalogne toute l'étendue dont elle est susceptible.

SCÈNES CONTEMPORAINES. Laisées, par Mme. la vicomtesse de Chamilly.

Les Soirées de Neuilly ont probablement donné l'idée à Mme. la vicomtesse Chamilly de nous laisser les Scènes contemporaines que nous avons sous les yeux. Mme la vicomtesse ne ménage pas les intrigans de toutes les couleurs; elles les foudroie; les portraits qu'elle trace sont souvent effrayans.

La première scène du volume, l'Oraison funèbre, est historique; on se rappelle le quiproquo qui fut cause qu'un discours fut prononcé sur la tombe d'un d'abord, et sur celle d'un autre.

Le chef.—Voilà la tenue. (A un claqueur) Comment, cochon, une pièce nouvelle en trois actes, et tu viens sans cravate.

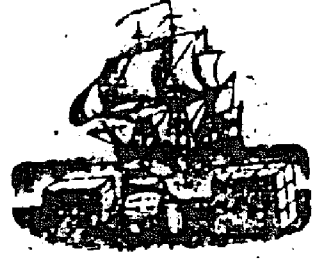
Le claqueur.—Dame, j'ai suppléé, je savais pas. Le chef.—Y a pas de supplément aux premières représentations; vous devez avoir l'air du public ajout d'hui. Tu iras aux troisième et travaille pour deux.

Un claqueur.—Quand l'auteur est bon, la pièce est bonne. Le chef.—Ainsi quatre bouteilles après le second acte, si ça marche... Le troisième acte, ça dépend du second, vous savez le signe... je donne mon coup de tête, et vous redoublez.

Le chef.—Diable! voilà la queue qui se prolonge indéfiniment. Il s'agit de remplir le parterre avant qu'il entre un payant. Un cabaleur.—Le public après nous, s'il en reste.

Le chef.—La première brigade va filer. Qu'on se place comme il faut, et qu'on me decouvre bien mon lustre. Un cabaleur.—Dites donc, ça sera-t-il aussi embêtant que...?

Le chef.—C'est pas fort, mais soignez tout d'même. De samedi z'en huit, nous aurons un ouvrage de M. Théaulon; ça sera du nanan. (Ils sortent.)



Nouvelles Maritimes. PORT DE LA Nlle-ORLEANS.

Expéditions. Navire John et Elizabeth, Barstow, New-York. Navire Jane, Holmes, Liverpool. Brick Dolly, Harris, Bridge et Vose. Co. 1. Yggdrasil, Miller, Mobile, capitaine.

Arrivés. Bateau à vapeur Ontario, Harris, St. Martinville avec 91 balles coton à Planché et Courteille, 24 à O Chastan 5 à ordre—11 passagers.

THEATRE D'ORLEANS. DIMANCHE, 2 MARS 1828. La première représentation de la reprise de Maçon.

Salle de Bal coin d'Orleans ET BOURBON. Aujourd'hui Samedi 1er Mars, il y aura Un Grand BAL Pare.

Mairie de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$4 75 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner pendant la semaine prochaine, quarante-huit onces de pain pour un escalin.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, offre ses services à Mrs. les habitans suédois, pour assoier les équipages. Il fera toute autre espèce d'entreprises, relatives à la maçonnerie, soit en ville ou à la campagne.

VENTE A L'ENCHERE. La plus haute et dernière enchère et sans réserve. Le sera vendu Mardi le 31 Mars 1828, à midi, à la Cour de l'Hôtel de la Ville, d'Orléans; les propriétés sont les suivantes:

1.—Un Lot de Terre situé au faubourg Delord en cette ville, mesurant 80 pieds de face à la rue de la Nouvelle-Lévee, 150 pieds de face à la rue Suzette, 80 pieds sur le lot N. 3 par lequel il est borné d'un côté et 133 pieds sur le lot N. 2 par lequel il est borné de l'autre côté.

2.—Un Lot de Terre adjoignant le précédent et désigné sur le même plan par le N. 2. Ce lot mesure 33 pieds et 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle-Lévee sur 130 pieds de profondeur et est borné d'un côté par le lot N. 1, de l'autre côté par le lot N. 3 et dans le fond par le lot N. 5.

3.—Un Lot de Terre adjoignant au précédent et désigné sur le même plan par le N. 3. Ce lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle-Lévee sur 180 pieds de profondeur, borné d'un côté par les lots Nos. 2, 5 et 6, de l'autre côté par le lot N. 4 et dans le fond par le lot N. 11.

4.—Un Lot de Terre adjoignant au précédent et désigné sur le même plan par le N. 4. Ce lot mesure 33 pieds et 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle-Lévee sur 183 pieds de profondeur et est borné d'un côté par le lot N. 3, et de l'autre côté par la propriété contiguë, ci-devant appartenant à la succession de feu Urbain Gaucmié père, et dans le fond par le lot N. 12.

5.—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le N. 5, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds et 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot N. 6, de l'autre côté par le lot N. 8, et dans la profondeur par le lot N. 11, ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent.

6.—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le N. 6, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot N. 7, de l'autre côté par le lot N. 9 et dans la profondeur par le lot N. 11, ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent.

7.—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le N. 7, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot N. 6, de l'autre côté par le lot N. 8, et dans la profondeur par le lot N. 11, ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent.

8.—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le N. 8, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot N. 7, de l'autre côté par le lot N. 9 et dans la profondeur par le lot N. 11, ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent.

9.—Un Lot de Terre désigné sur le même plan par le N. 9, mesurant 35 pieds de face à la rue Suzette sur 113 pieds 4 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot N. 8, de l'autre côté par le lot N. 10, et dans la profondeur par le lot N. 11, ensemble avec les établissemens qui s'y trouvent.



Ventes Publiques. PAR J. LE CARPENTIER Au plus haut et dernier enchérisseur et sans réserve.

Le sera vendu Lundi le 31 Mars 1828 à midi à la Bourse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes, dépendantes de la succession de feu Jean-Baptiste Lajonchère, négre libre, savoir:

UNE HABITATION située dans la paroisse de Plaquemine, à environ cinq lieues au dessous de la ville, au Détour des Anglais, sur la rive gauche du fleuve, ayant 6 arpens de face au fleuve sur la profondeur ordinaire de 40 arpens, et bornés des deux côtés par les habitations ayant appartenu ci-devant à feu Benjamin Morgan.

PAR J. LE CARPENTIER. Le sera vendu le Samedi 8 Mars prochain, à midi, à la Bourse de l'Hôtel de la Ville, les esclaves et propriétés ci-après désignés, savoir: SEIZE ESCLAVES des deux sexes, presque tous créoles de la Louisiane et pour la plupart habitués aux travaux d'habitation.

PAR J. LE CARPENTIER. Le sera vendu le Samedi 8 Mars, à midi, à la Bourse de l'Hôtel de la Ville, une bonne nommée BERTHE, âgée de 23 ans, bonne cuisinière et servante.

PAR J. LE CARPENTIER. Le sera vendu le Samedi 8 Mars, à midi, à la Bourse de l'Hôtel de la Ville, un jeune garçon nommé HENRY, âgé de 4 ans, gris et vendu parce que parfois grave; autrement c'est une excellente machine et conviendrait parfaitement à un habitant de campagne.

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, PREMIERE CLASSE, POUR 1828.

Le tirage aura positivement lieu le Samedi 8 Mars 1828. PROSPECTUS.

Table with 3 columns: Prix, Nombre de Billets, et Valeur. Rows include 1st prize of \$7000, 1st prize of 6000, 1st prize of 5000, etc.

POUR HOSTON. Le brick fin voilier, doublé, chevillé et cloué en cuivre PEDWARD, capt. Frank ayant son chargement d'origine, sera promptement expédié.

Advertisement for NICHOLS & KEELER, located at 18, rue Canal, 28 Janvier. They offer a variety of goods including hats and fabrics.